30 NOVEMBRE, 1ER ET 3 DÉCEMBRE 2020

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VISIOCONFÉRENCE | BOD/2020/11/12 DOC 03 | POUR INFORMATION

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

N.B. Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la Politique de transparence du GPE, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que le Conseil ne les a pas examinés. Il est entendu que les membres du Conseil distribueront, à des fins de consultation, les documents du Conseil aux membres de leurs groupes constitutifs avant leur examen par le Conseil.

Vue d'ensemble

1. L'année prochaine est d'une importance capitale pour le GPE car elle marquera la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique ambitieux. Le mois dernier, nous avons lancé la campagne de financement de ce plan et nous espérons qu'elle sera à la hauteur de nos ambitions. Notre objectif est de mobiliser au moins 5 milliards de dollars pour la période 2021–2025 afin d'aider les pays à faible revenu à transformer leurs systèmes éducatifs. Comme l'ont rappelé les ministres des pays en développement, le moment est venu de passer à la vitesse supérieure, de faire preuve d'audace et de rompre avec le passé si nous voulons offrir aux enfants les plus vulnérables et et les plus marginalisés une éducation digne du XXIe siècle.

2. La pandémie de COVID-19 a provoqué la plus grave crise que le monde ait jamais connue dans le domaine de l'éducation, au risque d'annuler des décennies de progrès et de priver des centaines de millions d'enfants de leur droit à une éducation de qualité. Ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui souffriront le plus. La fermeture prolongée des écoles a déjà considérablement creusé les inégalités existantes. C'est toute une génération qui est menacée.

3. Il ne fait aucun doute que la riposte à la pandémie doit être à la hauteur de la crise. Les perturbations causées par la pandémie sont aussi une occasion de « reconstruire en mieux » et tel doit être l'objectif de notre action commune. Dans l'immédiat, nous devons oeuvrer pour permettre le retour des enfants à l'école en toute sécurité, en privilégiant ceux qui accusent le plus grand retard. Et nous devons nous employer non seulement à préserver le financement de l'éducation mais aussi à l'accroître.

4. Le GPE a agi rapidement face à la pandémie en mobilisant un montant record de plus de 500 millions de dollars au titre d'interventions d'urgence visant à aider les pays partenaires à élaborer et mettre en œuvre leurs plans de riposte. J'ai approuvé ce mois-ci la dernière des 66 propositions soumises par ces pays. En accélérant les transferts de fonds, nous avons pu aider les autorités nationales à continuer d'assurer l'apprentissage, à planifier et faciliter la réouverture des écoles dans de bonne conditions de sécurité et à renforcer la résilience de leurs systèmes éducatifs pour faire face à d'autres crises.

5. Nous avons démontré que nous pouvions mobiliser rapidement et efficacement des ressources financières pour les pays et tirer parti des atouts de nos différents partenaires. Ensemble, nous avons mis au point et adopté de nouvelles méthodes de travail qui ont permis de préserver la qualité tout en agissant avec la rapidité et l'envergure voulues. Et c'est avec la même détermination que nous devons amorcer un changement transformationnel en puisant dans la force et les capacités financières du partenariat. Le Secrétariat a revu ses propres modalités de fonctionnement afin d'être prêt pour le nouveau plan stratégique. Nous sommes prêts à redoubler d'efforts et à répondre aux exigences et aux objectifs du nouveau plan. Tout comme nos partenaires ont uni leurs forces pour ouvrir une voie nouvelle, nous sommes heureux de nous mobiliser pour contribuer à son succès.

6. Les décisions à prendre lors de cette réunion du Conseil représentent l'aboutissement de deux années de travail pour élaborer cette stratégie. Je tiens à remercier les membres du Conseil, ainsi que leurs collaborateurs au sein de leurs organisations et groupes constitutifs, du temps et de l'énergie qu'ils ont consacrés à l'élaboration de ce plan ambitieux et motivant, mais aussi à la mise en place des outils et approches nécessaires pour assurer son efficacité. Nous avons clairement défini la manière d'utiliser les puissants leviers dont dispose le partenariat – force de mobilisation, financement, plaidoyer et compétences techniques – pour concrétiser les buts et atteindre les objectifs du GPE. Le modèle opérationnel, l'approche de mobilisation et d'allocation de financements et les propositions concernant le cadre de suivi, évaluation et apprentissage sont autant d'outils qui nous permettront de gagner en souplesse et de laisser les pays aux commandes tout en les encourageant davantage à mettre l'accent sur l'équité et les plus marginalisés. Je tiens tout particulièrement à remercier

nos pays partenaires qui ont joué un rôle exemplaire en faisant de précieuses contributions à toutes les étapes du processus.

7. Après les délibérations finales du Conseil ce mois-ci, nous lancerons le plan stratégique en janvier et déploierons immédiatement le nouveau modèle opérationel dans quelques pays, à titre pilote. L'adaptabilité est un concept essentiel pour la nouvelle approche, et plus nécessaire que jamais dans le climat d'incertitude créé par la pandémie. Le cadre de suivi, évaluation et apprentissage, qui est inscrit à l'ordre du jour de cette réunion, est particulièrement important pour garantir que les modifications apportées reposent sur les faits et l'expérience.

Campagne de financement

8. La campagne de financement du GPE a été officiellement lancée le 12 octobre par ses coorganisateurs, le Premier ministre britannique Boris Johnson et le Président du Kenya Uhuru Kenyatta. Le Président Kenyatta a évoqué les progrès accomplis par son pays dans le domaine de l'éducation au cours des 15 dernières années – notamment l'enseignement primaire universel et la parité filles-garçons en matière de scolarisation – et a qualifié le GPE de véritable et solide partenaire dans ce parcours. Il est particulièrement encourageant de savoir que le Premier ministre Johnson profitera de l'accès du Royaume-Uni à la présidence du G7 pour promouvoir l'éducation dans le monde, et que la conférence de reconstitution des ressources du GPE aura lieu au Royaume-Uni au milieu de 2021.

9. Vous pouvez assister au lancement en cliquant ici et lire le plaidoyer pour l'investissement en cliquant ici. Je vous invite également à revivre la transformation du Kenya, l'un des nombreux pays dont l'histoire témoigne de l'efficacité de l'approche du GPE pour transformer les systèmes éducatifs.

10. Notre objectif est de lever au moins 5 milliards de dollars pour la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2025. En mobilisant les forces de notre partenariat, ces ressources produiront un impact considérable sur l'éducation. Nous pouvons offrir la possibilité d'apprendre à 175 millions d'enfants de plus, filles et garçons, et la possibilité d'aller à l'école à 88 millions d'enfants de plus. Les retombées positives à long terme sont énormes : une injection de 164 milliards de dollars dans nos pays partenaires, 18 millions de personnes qui sortiront de la pauvreté et 2 millions de filles qui ne seront plus victimes du mariage d'enfants.

11. Notre campagne de reconstitution est en bonne voie, ce qui va nous permettre d'attirer l'attention sur l'intérêt d'investir judicieusement dans l'éducation. Nous utiliserons la campagne pour recommander aux gouvernements non seulement d'investir davantage dans l'éducation mais aussi d'allouer leurs ressources budgétaires de manière plus efficace

et plus équitable, comme indiqué dans notre nouveau plan stratégique. Il n'en demeure pas moins que c'est une période particulièrement difficile pour mener une campagne de financement. Les budgets des pays partenaires et des bailleurs de fonds sont lourdement grevés par les répercussions économiques de la pandémie. Et pour la plupart des dirigeants, la priorité immédiate est d'enrayer la propagation du virus et de sauver des vies. Dans les pays partenaires du GPE, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement représentent la quasi-totalité du budget de l'éducation. Les ressources du GPE seront poussées à leurs limites car elles deviendront une source de financement encore plus importante pour permettre aux gouvernements de mettre en place les réformes transformationnelles nécessaires. Selon nos estimations, un Partenariat entièrement financé représenterait presque 30 % des ressources discrétionnaires dont disposent les pays à faible revenu pour mettre en œuvre leurs réformes.

12. Nous avons lancé avec succès la campagne en **Allemagne, aux Pays-Bas et en Espagne**, et j'ai rencontré des parlementaires pour obtenir des annonces de contributions généreuses. J'ai eu des entretiens fructueux avec des représentants et des ministres de plusieurs pays dont la Suisse, le Royaume-Uni, la Norvège, la Finlande, l'Allemagne et l'Espagne, les ambassadeurs de la **France, du Japon et du Sénégal** et les représentants des missions permanentes des **Pays-Bas, du Japon et des Émirats arabes Unis** au Siège de l'ONU afin de promouvoir le GPE et la campagne de financement. Afin de plaider notre cause, j'ai accordé des interviews à des publications telles que l'**International Development Journal** au Japon, **El Pais**, **The National** et **the Financial Times,** ainsi qu'à **Alarabiya News** et **CNN Marketplace Africa,** en soulignant qu'il était urgent de financer l'éducation dans le monde.

Le GPE en action

13. Comme vous le savez, l'une de nos priorités au cours des derniers mois a été de faire face à la crise sans précédent provoquée par la pandémie dans le secteur de l'éducation. Le Conseil a approuvé et alloué 500 millions de dollars au guichet COVID-19, dont 8,8 millions de dollars au titre de l'ESPDG, 467 millions de dollars aux pays partenaires et 25 millions de dollars au titre du guichet COVID-19 à nos partenaires du consortium. Nous **avons approuvé toutes les requêtes de financement adressées par 66 pays**, soit un total de 467 millions de dollars, dont 465 millions avaient déjà été versés aux agents partenaires au 1er octobre.

14. Nous étudions l'impact de ces financements, et dans le cadre du processus de suivi, nous avons récemment publié un rapport intitulé « What have we learnt? » (Qu'avons-nous appris ?). L'une des solutions proposées dans l'aperçu des résultats de l'enquête est l'enseignement en ligne – du moins pour une partie des élèves – dans les pays à revenu élevé, mais pas de manière uniforme dans les pays des autres tranches de revenu. Globalement, 108 pays ont fait état de 47 jours d'instruction en moyenne du fait de la fermeture des écoles au moment

de l'enquête, ce qui équivaut à un quart d'une année scolaire normale. Nous pouvons déjà constater que cette crise a pour effet d'accroitre les inégalités en matière d'éducation dans les pays à faible revenu.

15. J'ai continué d'attirer l'attention sur la crise de l'éducation et de multiplier les collaborations pour faire de l'éducation une priorité politique. Lors de la réunion mondiale sur l'éducation 2020, j'ai rappelé l'importance du **financement international et national**. J'ai participé au lancement officiel du Réseau parlementaire international sur l'éducation (IPNED), à la réunion organisée par Save the Children en marge de la conférence du Parti conservateur, avec la Baronne Sugg, au Sommet du C20, à l'émission débat ReWirED organisée par Dubai Cares, à l'émission Their World sur le thème Ouvrir les portes de l'éducation aux jeunes enfants, et à l'édition 2020 du Forum économique mondial. J'ai eu l'occasion de remercier les **enseignants** du monde entier en participant à l'initiative lancée par Education International. Le GPE a également organisé d'importantes manifestations consacrées à **l'éducation des filles :** une manifestation sur le thème « **retour à l'école »** avec quelques-uns de nos plus proches collaborateurs et compagnons d'armes pour l'égalité des genres et l'éducation des filles pendant la pandémie de COVID-19 ; et l'initiative **Promouvoir l'éducation des filles – Dialogue sur les possibilités d'action des entreprises** qui vise à étudier les moyens d'aligner les initiatives des entreprises sur les stratégies et priorités nationales en matière d'éducation des filles.

16. Enfin, comme l'a demandé le Conseil, nous avons entrepris un **examen de la gouvernance.** Nous attendons avec intérêt que le Conseil se penche sur cette étude importante lors de sa réunion de décembre.

Renforcer les prestations

17. **L'égalité fille garcon demeure une de nos premières priorités.** Le Secrétariat met au point une série de produits techniques et formations possibles pour promouvoir le dialogue sur l'action à mener au niveau des pays, notamment sur la parité hommes-femmes. Par exemple, l'initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) a mis au point un outil d'évaluation rapide en collaboration avec le GPE pour aider les pays et les groupes locaux de partenaires de l'éducation (GLPE) à effectuer des évaluations de l'égalité entre les sexes, dont les résultats seront publiés d'ici à la fin de 2020. En outre, des outils tels que la revue sectorielle conjointe (JSR) et l'auto-évaluation des GLPE ont été révisés pour renforcer la composante genre. Le Secrétariat collabore également avec l'initiative « Priorité à l'égalité » (GCI) pour mettre en place une formation sur un dialogue sectoriel tenant compte des questions de gence et sur le financement qui sera proposée aux décideurs et aux partenaires au premier semestre de 2021.

18. Le mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE mis en place l'an dernier s'est rapidement adapté aux réalités de la pandémie. Les financements mondiaux et les 4 hubs régionaux ont entamé leur mise en œuvre, un observatoire pour l'Afrique consacré à la COVID a été établi et 21 millions de dollars ont été alloués, pour lesquels 361 propositions ont été reçues d'un consortium d'organisations du Sud, dont 20 à 25 seront sélectionnées pour des financements au titre du KIX d'ici au mois de janvier 2021. Le KIX a mobilisé d'importants partenaires tels que l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique, la Brooking Institution et l'Institut de statistique de l'UNESCO afin de mettre expressément l'accent sur le genre, l'équité et l'inclusion. Le premier symposium annuel du KIX a été organisé en septembre 2020 à l'occasion du premier anniversaire de la mise en place du mécanisme. Enfin, le site web du KIX a été lancé et sera pleinement opérationnel d'ici la fin de l'année.

19. **Notre deuxième initiative, L'Éducation à voix haute,** a également bien avancé cette année. Des activités de plaidoyer sont en place dans 52 pays et tous les appels à propositions ont été lancés dans les nouveaux domaines du plaidoyer transnational et des activités nationale de responsabilité sociale. L'allocation totale du GPE à cette initiative s'élève à 55,5 millions de dollars, dont 10,5 millions ont été versés par l'Administrateur fiduciaire du GPE à l'agent partenaire (Oxfam IBIS) le 30 juin 2020. Les bénéficiaires centrent leur action sur la promotion de l'égalité des sexes et l'augmentation des dépenses nationales consacrées à l'éducation, parallèlement à la mise au point de divers moyens techniques à l'appui des initiatives de plaidoyer auprès des responsables politiques en faveur de l'éducation basées sur des données probantes.

20. Le **Fonds à effet multiplicateur** est en passe d'excéder les attentes. Plus de 226 millions de dollars ont été alloués à 25 pays partenaires, mobilisant plus de 897 millions de dollars de cofinancement auprès de 22 partenaires — soit un ratio de près de quatre dollars de financement externe par dollar investi.

21. Nous continuons notre travail de collaboration avec **les entreprises et les fondations.** En septembre, dans le cadre de la suite donnée à la Table ronde sur les solutions aux problèmes de données dans l'éducation, l'UNESCO et le Secrétariat du GPE ont officiellement publié et communiqué à tous les pays partenaires un nouveau guide sur les Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation qui offre une approche méthodique aux ministères de l'éducation pour relever les défis que posent leurs systèmes d'information. Le Secrétariat poursuit sa collaboration avec le Rotary au Kenya et en Ouganda et étudie d'autres possibilités de collaboration au Népal. Nous collaborons également avec MRC MRC Holland, une fondation néerlandaise, la Telefonica Foundation, l'International Education Funders Group et la Jacobs Foundation.

22. Le Secrétariat du GPE continue à **recueillir des données probantes auprès des membres du Partenariat** pour aider à élaborer le nouveau modèle opérationnel, faciliter le dialogue sur l'action à mener dans les pays et orienter le débat au niveau mondial. En septembre 2020, le Secrétariat a organisé une série d'ateliers de simulation pour examiner l'évolution possible des systèmes éducatifs d'ici à 2023. Ces travaux ont mis en lumière les préoccupations des pays en développement partenaires face à l'aggravation - du fait de la pandémie - des problèmes auxquels ils sont déjà confrontés, notamment le travail des enfants, les violences sexistes, le manque de motivation des enseignants et les taux d'abandon scolaire. Le Secrétariat recueille également des données probantes afin de montrer comment les pays utilisent les financements COVID pour faire en sorte que les enfants handicapés ne soient pas laissés pour compte et pour s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent les femmes et les filles pendant la pandémie. Le mois de décembre 2020 marquera la fin de deux initiatives phares du GPE : **Évaluation au service des apprentissage (A4L)** et **Amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS).** Au cours des trois dernières années, ces deux initiatives ont financé des activités de renforcement des capacités des systèmes d'évaluation des apprentissages et de renforcement de la planification pour l'éducation de la petite enfance et ont contribué au développement des ressources mondiales – Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages (ANLAS) et Accélérateur de l'éducation de la petite enfance (qui doit être lancé au début du mois de décembre). Une évaluation indépendante des initiatives BELDS et A4L, qui vise à recenser les principaux enseignements tirés de l'expérience des pays, sera publiée fin 2020.

Renforcer le Partenariat : Mise en application d'un partenariat efficace

23. Tout au long du processus de consultation pour le plan stratégique GPE 2025, le Conseil a insisté sur le fait que le nouveau modèle opérationnel, le Cadre de mobilisation et d'allocation de financements et la stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage devaient se fonder sur les quatre principes de l'**Étude pour un partenariat efficace (EPR).** L'étude a été approuvée et ses recommandations sont actuellement mises en œuvre. Le Pacte de partenariat, qui renforce la responsabilité mutuelle décentralisée afin d'apporter des solutions basées sur des données probantes aux grands problèmes sectoriels, est un élément clé des stratégies proposées sur la base de ces principles. Dans le cadre de la **Stratégie de communication et d'engagement issue de l'EPR,** le Secrétariat apporte la dernière main à un portail Web qui fournira des informations, des ressources et des clarifications sur les rôles et responsabilités des partenaires au niveau des pays. Une première série de webinaires a été organisée avec la Commission européenne, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), la Direction suisse du développement et de la coopération et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Bien que la pandémie ait interrompu

la **phase pilote de l'auto-évaluation des GLPE**, 14 pays utilisent les outils d'auto-évaluation et font part de leurs observations. Ces outils sont actuellement affinés à la lumière des enseignements tirés de l'expérience et des observations des partenaires dans les pays. Ils seront intégrés dans le nouveau modèle opérationnel, notamment pour appuyer le Pacte de partenariat.

Résultats et impact

24. La **Stratégie détaillée de suivi et d'évaluation** du GPE approuvée en 2016 a été mise en oeuvre comme prévu et la synthèse définitive des évaluations au niveau des pays, l'évaluation des financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, les études thématiques et l'évaluation sommative indépendante ont toutes fourni des données probantes essentielles pour l'élaboration du plan stratégique 2025. Ces rapports et leurs conclusions ont été communiqués au Conseil en juin. Par ailleurs, tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre du modèle opérationnel, du cadre de mobilisation et d'allocation de financements et du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ont pris en compte cet ensemble de données probantes sur le plan stratégique 2020. La stratégie de suivi et d'évaluation a démontré que les améliorations qu'elle préconise pour nos futurs travaux permettront d'optimiser l'utilisation des ressources.

25. Le **Rapport de résultats définitif pour le plan stratégique 2020** est en cours d'élaboration et doit être présenté au Conseil en septembre 2021, comme convenu avec le Comité de coordination. Ce calendrier se prête mieux à la présentation d'un rapport final qui retrace l'évolution du GPE entre 2016 et 2020. En outre, compte tenu de notre attachement à une approche basée sur les faits pour promouvoir l'apprentissage adaptatif, et de la souplesse nécessaire pour lutter contre la pandémie, une **évaluation formative indépendante de la riposte du GPE au coronavirus** sera réalisée au premier semestre de 2021 et présentée au Conseil en juin. Les enseignements tirés de cette évaluation seront également pris en compte dans notre démarche globale et nos modalités de fonctionnement afin de redémarrer sur de meilleures bases après la pandémie.

GPE Finances

26. En 2020, nous avons enregistré une **augmentation sensible du nombre de requêtes, d'approbations et de décaissements de financements du GPE**, avec plus de 1,2 milliard de dollars de financements approuvés au cours des neuf premiers mois de l'année, ce qui porte à 2,2 milliards de dollars le montant total approuvé depuis le début du cycle actuel de financement en 2018, à quoi s'ajoutent plus de 300 millions de dollars de requêtes en cours d'évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, 500 millions de dollars de financements ont été approuvés au titre du guichet COVID. Le Fonds du GPE a versé plus de 800 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres de l'année, ce qui signifie que

les approbations et les décaissements sont déjà nettement supérieurs aux niveaux records atteints les années précédentes.

27. Comme les membres du Conseil le savent, la création du guichet COVID a nécessité une forte augmentation du **report autorisé,** à 950 millions de dollars, ce qui représente les fonds à prélever sur la prochaine période de financement (2021-2025) pour couvrir les versement restant à faire au titre des financements approuvés pendant la période actuelle. Plusieurs facteurs ont toutefois permis de ramener à un peu plus de 800 millions de dollars le report prévu, notamment les annonces de contributions de l'Allemagne (66 millions d'euros, dont 25 millions au titre du guichet COVID) et de la Suisse (6,5 millions de francs suisses). Le report reste important et il est essentiel que nous recevions en temps voulu toutes les contributions annoncées par les donateurs, anciens et nouveaux, afin de pouvoir continuer à accroître le montant des financements approuvés et décaissés au cours des années à venir pour répondre à une demande qui ne cesse d'augmenter.

28. Nous continuons à suivre de près la **gestion des ressources du GPE** et, en cas d'utilisation abusive, nos agents partenaires s'efforcent d'obtenir le remboursement des fonds et de tirer les enseignements de l'expérience. Il y a actuellement trois affaires en cours. Le Secrétariat assure un suivi régulier de ces affalres et de plus amples détails seront communiqués prochainement au Conseil d'administration via un message à la liste restreinte.

29. En ce qui concerne la **prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels** (PSEAH), nous sommes en train de finaliser la Politique sur la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH) pour examen par le Conseil début 2021. D'ici là, nous ferons rapport sur ces cas de la même manière que pour les cas d'utilisation abusive des ressources du GPE. Il y a actuellement deux affaires en cours. Le Secrétariat assure un suivi régulier de ces affalres et de plus amples détails seront communiqués prochainement au Conseil d'administration via un message à la liste restreinte.

Gestion par le Secrétariat

30. Nous continuons de nous employer à optimiser le fonctionnement de l'organisation. En juillet, nous avons procédé à une **réorganisation.** Les principales caractéristiques de cette réorganisation sont doubles: consolider les anciennes équipes d'appui aux pays et les équipes de politique et de performance de l'éducation et créer une équipe dédiée pour superviser les opérations de financement. L'effectif du Secrétariat est maintenu à 108 personnes. L'année prochaine, nous réexaminerons nos ressources par rapport à notre mandat et ferons rapport au Conseil sur nos effectifs. Le **bureau européen du Secretariat à Paris** continue de s'agrandir. Nous avons actuellement 17 personnes en poste et envisageons

de recruter deux ou trois personnes de plus. Avec un objectif de 25 personnes à moyen terme, il faut s'attendre à de nouvelles offres d'emploi pour le bureau de Paris l'année prochaine.

31. Pour garantir l'efficacité de l'organisation, nous avons developpé une stratégie pluriannuelle qui vise à améliorer la gestion des aptitudes et de la carrière des personnels, la diversité et l'inclusion. Le Secretariat a mis en place plusieurs initiaves pour œuvrer à plus de diversité et d'inclusion au sein du GPE. Cela comprend la nomination d'un membre de l'équipe de management pour mener le plan d'action en matière de diversité et d'inclusion, la création d'une équipe spéciale Diversité et inclusion du Secrétariat (DITT), et l'élection de notre premier « Conseiller pour le respect en milieu de travail ». Nous avons travaillé en partenariat avec plusieurs unités de la Banque mondiale pour mener ces actions et apprécions leur soutien et étroite collaboration.

Conclusion

En introduction, j'ai évoqué les possibilités qui s'offrent à nous de transformer l'éducation. En conclusion, j'aimerais rappeler l'importance vitale de notre mission. L'éducation est menacée par les conséquences de la pandémie, mais elle fait aussi l'objet d'attaques dans certaines régions du monde, comme on l'a vu au cours des derniers mois, notamment en France, en Afghanistan et au Cameroun. Alors que ces attentats nous rappellent les dangers auxquels sont exposés les enseignants et les enfants à travers le monde, je tiens à réaffirmer notre mission - assurer une éducation de qualité et des conditions d'apprentissage sûres pour tous.

J'espère et suis fermement convaincue qu'il n'y a pas de meilleur moment pour parler de la transformation de l'éducation. Nous devons faire cette promesse à tous les enfants et générations futures. Nous devons agir maintenant, et nous devons avoir le courage de tenir cette promesse.

ANNEXE 1

Application du Mémorandum d'accord
relatif à l'hébergement du GPE par la Banque mondiale

BOD/2018/12-01–Dispositions institutionnelles :

Le Conseil d'administration :

2. décide de ce qui suit :

j. demander en outre à la directrice générale du PME de veiller à ajouter dans son rapport au Conseil un point récurrent sur l'application des modalités d'hébergement de la Banque mondiale dans la pratique.

Du 1er juillet au 30 décembre 2020

Il s'agit du quatrième rapport au Conseil consacré à la mise en œuvre du Mémorandum d'accord relatif à l'hébergement du PME par la Banque mondiale. Mes remerciements à Mamta Murthi, qui a pris ses fonctions de Vice-présidente de la Banque mondiale pour le développement humain le 1er juillet 2020, et avec qui nous entretenons des relations de travail cordiales.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des dispositions est conforme au mémorandum d'accord. Nous avons eu des discussions productives avec notre hôte sur de nouveaux bureaux dans les locaux de la Banque mondiale pour le Secrétariat une fois que les conditions sanitaires permettront un retour sur le lieu de travail et nous avons eu des discussions positives autour des options innovantes de financement. Nous sommes en cours de discussion pour trouver des solutions aux problèmes opérationnels, tels que la compatibilité de l'appui informatique de la Banque avec le modèle d'activité du GPE. Le dialogue avec la Banque en tant qu'administrateur fiduciaire pour faire progresser les options de financement innovantes et la gestion du risque de change est positif.

Le tableau ci-dessous présente les dispositions spécifiques du mémorandum d'accord et les références par lesquelles la mise en œuvre de l'accord d'accueil est rapportée au Conseil conformément aux instructions.

Mémorandum d'accord relatif à l'hébergement du PME par la Banque mondiale – Texte et références

Gouvernance	**Référence**	**Notes**
La Banque mondiale est un agent facilitateur et ne cherchera pas à intervenir de quelle que manière que ce soit dans la gouvernance du PME.	Art. II 6) a)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Le Vice-président en charge de l'hébergement veille à l'application des dispositions du Mémorandum d'accord pour assurer le bon fonctionnement du Secrétariat du PME au sein de la Banque mondiale.	Art. II 4) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Stratégie	**Référence**	**Notes**
La Banque mondiale s'efforce d'assurer un bon alignement stratégique sur la vision globale, le mandat, les objectifs et les modalités du Secrétariat du PME.	Art. II 3) c	Conforme au Mémorandum d'accord.
L'hébergement du Secrétariat du PME dans les locaux du Bureau de la Vice-présidente en charge du développement humain permettra un meilleur alignement sur la planification du secteur de l'éducation et une bonne coordination pour le suivi de l'objectif de développement durable no 4, assurera l'harmonisation avec l'architecture de l'aide à l'éducation et permettra au Secrétariat du PME de bénéficier de la présence de la Banque mondiale dans les pays.	Art. II 7) b	Conforme au Mémorandum d'accord.
Conformité de la politique du PME	**Référence**	**Notes**
Politiques et procédures relatives aux ressources humaines – notamment limitation des grades pouvant être atteints, alignement des salaires du personnel du Secrétariat du PME sur ceux du personnel de la Banque mondiale, définition des fourchettes des salaires. L'effectif du PME peut augmenter même si les effectifs de la Banque mondiale restent inchangés ou diminuent.	Art. II 1) c; Art. II 3) b; Art. II 5) c; Art. II 11) a) b) c) ;	Conforme au Mémorandum d'accord.

Prestations de la directrice générale – Le GEC utilisera les outils d'évaluation du travail du personnel de la Banque mondiale pour guider l'évaluation de la qualité des prestations de la directrice générale par le Conseil du PME, lequel recommandera une note d'évaluation au Bureau de la Vice-présidente en charge du développement humain qui.	Art. II 12) a	Conforme au Mémorandum d'accord.

enregistrera cette note dans le système de gestion des ressources humaines de la Banque mondiale.		
Politique de passation des marchés pour le Partenariat et ses opérations – Le Secrétariat du PME consultera le service des achats de la Banque mondiale deux fois par an sur les besoins en matière d'achats du PME prévus pour les six (6) mois suivants.	Art. II 1) c; Art. II 3) b; Art. III 2); Art. III 3) a) b) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Politique informatique - Le Secrétariat du PME et la Banque mondiale coopéreront pour assurer la compatibilité et la sécurité de leur infrastructure informatique.	Art. III 4) a) b) c)	Les solutions informatiques destinées à faciliter le travail du Secrétariat sont limitées et souvent mal adaptées.
Politique relative aux voyages – Le personnel du PME appliquera les directives et pratiques de la Banque mondiale en matière de voyages et de sécurité.	Art. III 5) a) b) c)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Gestion du Secrétariat	**Référence**	**Notes**
L'évaluation du Secrétariat du PME par le Bureau de la Vice-présidente mettra l'accent sur l'alignement des plans de dotation en personnel sur les ressources disponibles et sur l'application des règles et procédures de gestion des ressources financières et humaines de la Banque mondiale.	Art. II 5) b;	Conforme au Mémorandum d'accord.

Rôles de la Banque mondiale	Référence	Notes
Organisme d'hébergement – Access à toute la gamme de services d'appui administratif de la Banque mondiale, notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, systèmes informatiques, services juridiques, comptabilité, voyages, sécurité, installations et justice interne, utilisation des services d'appui et des bureaux de la Banque mondiale dans le monde, et possibilité d'héberger le personnel du PME dans ces bureaux de même que dans tous les autres services de la Banque mondiale.	Art. II 6 a); Art. II 8) a; Art. II 8) b; Art. III 6)	Les solutions informatiques destinées à faciliter le travail du Secrétariat sont limitées et souvent mal adaptées.
Administrateur fiduciaire – Fournit les services suivants : recouvrement des contributions, administration et investissement des fonds, transfert des fonds aux agents d'exécution et gestion financière et fiduciaire.	Art. II 6 b); Art. II 3) b; Art. II 9) a; Art. VI 2)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Agent partenaire – Tout les membres du personnel de l'agent partenaire qui siègent dans un organe du PME doivent s'abstenir de participer aux décisions qui concernent la Banque mondiale. Le Secrétariat du PME peut raisonnablement demander à la Banque mondiale de répondre de ses actes en tant qu'agent partenaire.	Art. II 6) c; Art. II 3) b; Art. II 9) b) iii)	Conforme au Mémorandum d'accord.
Membre du Conseil – Le représentant de la Banque mondiale assure le contrôle de la gouvernance et le contrôle financier pour garantir que le PME est structuré, dirigé et administré de façon efficace, efficiente et éthique. Il surveille et évalue l'efficacité globale et les risques liés aux activités du PME, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'atténuation de ces risques.	Art. II 6) d	Conforme au Mémorandum d'accord.
Autres questions administratives	**Référence**	**Notes**
Communications - Le personnel chargé des communications au Secrétariat du PME entretient des contacts réguliers avec le service des relations extérieures et institutionnelles de la Banque mondiale en ce qui concerne les plans d'information et de sensibilisation du PME pour assurer l'alignement et une bonne coordination.	Art. III 1)	Conforme au Mémorandum d'accord.

Capacités futures	Référence	Notes
Mise en place d'un modèle élargi de collecte de fonds pour faciliter le recouvrement des contributions ou de l'aide en nature fourni par les donateurs non traditionnels.	Art. IV 2)	Sans objet.
Mécanismes de financement novateurs.	Art. IV 3)	Sans objet.
Gestion des risques de change au moyen d'opérations de couverture.	Art. IV 4)	Consultation avec l'administrateur fiduciaire et le service de trésorerie.
Octroi de fonds directement aux gouvernements nationaux et autres entités non traditionnelles pour la mise en œuvre des financements.	Art. IV 5)	Solution alternative à l'examen de l'administrateur fiduciaire et du service de trésorerie.
Hébergement par d'autres institutions.	Art. IV 6)	Sans objet.
Décaissement rapide en utilisant des procédures accélérées ou des installations hébergées.	Art. IV 7)	Sans objet.
Possibilité d'héberger le personnel du Secrétariat du PME ailleurs qu'à Washington.	Art. II 11) c;	Conforme au Mémorandum d'accord.